voyager encore et me rendre au fort Simpson pour y trouver le courrier et l'accompagner jusqu'à la Providence, où je ferai halte pour deux ou trois mois. Ces courses ne sont pas absolument bien amusantes, mais la nécessité nous y oblige.

Je ne puis que vous prier de me bénir et de me croire votre très-respectueux et très-obéissant serviteur et fils.

E. GROUARD, O. M. I.

LETTRE DU R. P. GASCON
AU T.-R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Mission de Sainte-Anne, Rivière-au-Foin, grand lac des Esclaves, le 30 novembre 1869.

RÉVÉRENDISSIME ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Ayant obédience de Mgr FARAUD de faire construire une maison à la Rivière-au-Foin, située entre la mission de la Providence et celle de Saint-Joseph sur le grand lac des Esclaves, je partis le 1er juillet, en compagnie des FF. SALASSE et HAND, d'un serviteur de la Providence avec toute sa famille, de deux jeunes métis et de six Esclaves, pour me rendre au lieu de ma destination. Arrivé le 3, dans l'après-dîner, nous nous rendîmes au fort, les FF. SALASSE, HAND et moi; nous vîmes la maison construite par le F. BOISRAMÉ l'hiver dernier, et nous redescendîmes camper à l'embouchure de la Rivière-au-Foin, où se trouvaient les Esclaves. Les pièces débarquées, le F. SALASSE parti pour la Providence, le F. HAND se mit aussitôt à abattre les arbres et à défricher un terrain pour y dresser nos deux tentes. Les tentes dressées, un grand feu, pour cuire nos aliments, fut allumé ; une épaisse fumée, pour éloigner les maringouins qui abondaient autour de nous,

fut faite. Le repas pris avec nos deux jeunes métis, chacun de se retirer et de prendre son repos. Une des tentes fut occupée par le F. HAND et les deux jeunes gens ; je me mis dans l'autre, encombrée de caisses et de deux ballots de viande sèche.

C'est dans ce logement que le saint sacrifice de la messe fut offert, jusqu'au 1er août

C'est là que, pendant dix jours, les Esclaves et les gens du fort venaient s'agenouiller pour entendre le saint sacrifice de la messe, les instructions, et pour prier. Le lendemain, saint jour du dimanche, après l'oblation du saint sacrifice, la prédication, douze petits sauvageons Esclaves étaient régénérés dans l'eau sainte du baptême et quelques pécheurs réconciliés.

Le lundi, le serviteur de la Providence, le plus capable de construire, tombait malade pour ne reprendre le travail qu'au bout de quinze jours. C'était le commencement des épreuves.

Trois jours après, un des jeunes gens, le plus habile, se coupait un pied. Ce n'était pas la dernière des épreuves. Un Frère convalescent, un jeune homme peu capable et peu habile : jugez de mon inquiétude. Il fallait prendre des moyens pour faire avancer les travaux. Le tabac, dont les sauvages sont si amateurs, fut l'appât pour les engager à travailler. Oui, grâce au bon tabac mis en réserve l'automne précédent, hommes, femmes, tout le monde fut à l'œuvre. Toutes les pièces de la chapelle et de la maison furent coupées et amenées à l'endroit voulu. Cinq cents écorces pour la couverture furent préparées par les femmes et par les jeunes Esclaves. Tous les matériaux étant prets, et les deux serviteurs rétablis, les constructions commencèrent.

Le F. HAND et moi, pendant ce temps-là, nous défrichâmes un grand terrain. Malgré sa constitution très-dé-

licate, ce dévoué Frère n'épargna pas ses forces pour avancer les travaux. Le toit de la chapelle et de la maison posé, le F. HAND seul le bousilla de terre. C'était bien au-dessus de ses forces, mais il désirait lui-même achever ce qu'il avait commencé.

Le jour de l'octave de sainte Anne, patronne de cette mission, nous avions, le Frère HAND et moi, la consolation de posséder, dans une chapelle de 14 pieds et demi de longueur sur 12 de largeur, dont les murs étaient calfeutrés de mousse, l'auguste et divine Eucharistie, et d'habiter une maison de 22 pieds carrés. Ces deux constructions, faites de bois rond et bousillées de terre, sont encore sans plancher. La chapelle, avec voûte bousillée de terre, et éclairée par deux ouvertures de six vitres, possède une table de 6 pieds depuis la Toussaint. Avant ce temps-là plusieurs caisses posées les unes sur les autres formaient l'autel. La maison n'a pour meuble qu'un établi et pour siéges que quelques caisses. Un poêle de 2 pieds, dont le tuyau monte dans une fausse cheminée, chauffe le tout. La chapelle et la maison, éclairées par quatre ouvertures, d'une assez grande dimension pour contenir tous les Esclaves de cette mission, ont été bousillées et calfeutrées en dedans et en dehors par votre très-humble enfant. En ce moment, un des jeunes gens au service de la mission dresse les madriers pour les planchers. La maison, pendant plus d'un mois, à cause de l'humidité des murs, a été très-malsaine. Je n'ai pas été épargné par les douleurs rhumatismales; malgré toutes les précautions, je n'ai pu les éviter.

Ces douleurs sont peu de chose comparées à celles qu'éprouva mon cœur le 23 août. Je ne me doutais pas, bien-aimé Père, quand je quittai Saint-Joseph pour venir ici, d'avoir à vous annoncer, par le courrier d'hiver, le décès d'un de vos enfants. Ce décès m'est d'autant plus

douloureux, qu'il était inattendu. Le 23 août, dès les quatre heures du matin, le F. HAND se leva, se rendit à la chapelle, fit une petite adoration au saint Sacrement, dit sa prière, et me demanda la permission d'aller à la chasse des canards, sur une petite île vis-à-vis de la mission. Comme nous vivions au jour le jour, je le lui permis. Il partit, me prévenant qu'il visiterait les trois rets que nous avions dans la rivière à proximité de la mission, et me pria d'attendre qu'il fût de retour pour célébrer la sainte messe. L'heure du saint sacrifice arrivée, je sortis et je l'aperçus visitant les filets. Il me regarda et continua. Je rentrai, et tout à coup j'entendis les deux serviteurs de la mission courir vers le rivage où se trouvait un grand canot, et crier de toutes leurs forces : Le Frère se noie !

A ces cris, je sors aussitôt. Stupéfait, je ne puis me rendre compte de ce qui se passe. Il ne m'est pas venu même à la pensée de lui donner l'absolution. Les deux serviteurs disent l'avoir entendu crier et se débattre dans l'eau. Malgré la célérité des deux habiles métis à manier le canot pour retirer du péril le cher F. HAND, ce fut en vain : il était déjà noyé. Les deux serviteurs du fort, deux sauvages, les deux serviteurs de la mission, se mirent à la recherche du corps. J'offris le saint sacrifice pour le repos de l'âme de ce cher défunt, dans les pleurs et les sanglots. Le premier jour toutes les recherches furent inutiles. Le lendemain après la messe, les deux serviteurs de la mission se mirent à chercher de nouveau. A huit heures et demie du matin, ils trouvèrent le corps à l'endroit où il était tombé. J'étais à couper les arbres et à défricher quand on m'annonça cette nouvelle. Je me rendis aussitôt au rivage. En voyant le corps inanimé de ce bien-aimé Frère dont la figure était ensanglantée, il n'est pas besoin de vous dire, bien-aimé Père, l'émotion que

j'éprouvai. Suffoqué par la douleur, je laissai un libre cours à mes larmes.

Nous portâmes le corps de ce cher défunt à la maison, nous l'ensevelîmes, et le déposâmes sur quelques branches d'épinette. Toutes les ouvertures de la chapelle et de la maison furent voilées en signe de deuil. Un cierge fut allumé et placé auprès du corps. Le peuple, me voyant si affligé, prit part aux sentiments de tristesse dont mon âme était accablée, et d'abondantes larmes furent répandues près du cher défunt. Le 25, à onze heures, je chantai le service, et fis l'inhumation dans l'endroit défriché la veille par moi et mes deux serviteurs. Il n'est pas nécessaire de vous décrire la pompe funèbre de ces funérailles, dans un pays comme celui-ci, où l'on manque de tout. L'autel fut revêtu de deuil. Quatre lumières brûlèrent à l'autel, et six autour du corps. Un drap mortuaire fut placé sur le cercueil. Tous les serviteurs de la Compagnie, quelques Esclaves, les serviteurs de la mission, assistèrent aux funérailles.

C'est le 23 août, à six heures du matin, que le F. HAND se noya. Pendant les quatre années qu'il est demeuré avec moi à la mission de Saint-Joseph, j'ai été assez témoin des services qu'il a rendus pour pouvoir vous en parler.

Malgré sa faible constitution, il ne ménagea pas ses forces. « Je ne déteste rien tant que l'oisiveté, m'a-t-il répété souvent. Quand je suis bien, je n'aime pas à être oisif. »

Il était en effet presque toujours occupé. Il faut avoir été témoin, comme je l'ai été, de son zèle et de son dévouement pour connaître tout le mérite de ce bien-aimé et regretté Frère.

Le voyant convalescent, je lui disais souvent de prendre un peu de repos ; mais il ne cessait le travail que quand ses

forces ne pouvaient plus le lui permettre. Sa mort m'est aussi présente à la mémoire que le premier jour. Je ne sors pas une seule fois de la maison sans éprouver, à la vue de la croix qui est sur sa tombe, un sentiment douloureux de tristesse. Pendant quatre années j'ai pu apprécier sa fidélité à remplir ses devoirs religieux, son obéissance à ses supérieurs, et ses autres vertus. Je puis certifier qu'il est mort dans de saintes dispositions.

Ce bon et pieux Frère avait l'excellente habitude de méditer ou de prier en visitant les filets. C'est le lundi matin qu'il s'est noyé ; il s'était confessé le jeudi soir, et avait communié le vendredi et le dimanche.

Quoique les deux jours précédents il fût fortement indisposé, je remarquai, le dimanche, qu'il chantait plus fort que de coutume à la messe et à la bénédiction du très-saint Sacrement, et qu'il mangeait avec un meilleur appétit. Le soir, il me parut très-joyeux, me parla des plans de sa future cuisine, et des autres travaux. Pauvre Frère, il ne se doutait pas le moins du monde de sa fin prochaine! Je ne saurais trop vous le répéter, je regrette beaucoup ce cher Frère. Sa mort inopinée fut pour moi comme un coup de foudre.

Dans cette mort je ne vois que la volonté de Dieu et un pur accident. Le matin que ce cher Frère s'est noyé, le temps était fort calme, et il n'y avait pas le moindre courant à l'endroit où les rets étaient tendus.

Je lui avais souvent offert de les faire visiter par les deux serviteurs de la mission, et il m'avait toujours répondu qu'il préférait les visiter lui-même. Depuis quatre ans, il avait très-souvent traversé le lac de la mission de Saint-Joseph au fort Résolution, et visité les filets par de gros vents, en petit canot d'écorce, et pas le moindre accident ne lui était arrivé. Les uns attribuèrent sa mort à une faiblesse soudaine, d'autres au chavirement du ca-

not. Quelles que soient les causes de ce malheur, l'absence de ce bien-aimé Frère laisse un grand vide ici, et dans mon âme une bien grande tristesse.

Que vous dire, mon bien-aimé Père, des Esclaves de cette mission, sinon qu'ils sont assez indifférents à se faire instruire et à apprendre les prières ? Absorbé comme je l'ai été, durant la belle saison, il m'a été bien difficile de m'occuper des Esclaves, de les instruire, en plein air, au milieu des aboiements des chiens et des pleurs des enfants. J'ai pu néanmoins les confesser presque tous, ce printemps, même ceux qui ne sont pas baptisés. Je ne suis pas aussi heureux cet automne.

Très-peu de familles sont venues au fort, et les hommes seulement, et ils ne sont demeurés que deux ou trois jours ; très-peu se sont confessés. D'ici au printemps, à l'exception des deux chasseurs du fort avec leurs familles, ces sauvages ne doivent pas venir. Ils sont à chasser au loin, dans le but de trouver des fourrures pour payer leurs dettes. Avec un peu de patience, il y a espoir de faire de ces âmes apathiques des disciples et des enfants de Jésus-Christ. Tout en m'occupant du matériel, ma présence, comme ministre de Jésus-Christ, n'a pu que les exciter à aimer notre sainte Religion et à la pratiquer. Depuis le commencement de juillet, quatorze personnes de cette tribu, dont quatre adultes, ont été baptisées aux îles du Marais, par le R. P. Grouard; j'en ai moi-même baptisé ici dix-huit, dont deux adultes. Comme ces sauvages sont peu instruits et ont très-peu souvent vu le Prêtre, ils sont presque tous catéchumènes.

A cause de la pénurie des Missionnaires, ces sauvages ne pourront être évangélisés que très-peu de temps, le printemps prochain. Quoiqu'ils soient nombreux, leurs âmes purifiées du péché ne seraient pas moins agréables à Jésus-Christ. La population du fort se compose de Sau-

teux, d'Écossais, de sauvages protestants. Sur cette population, trois personnes seulement sont catholiques. Depuis le passage de Mgr Faraud, le 27 août, j'ai eu pour serviteur et pour compagnon un jeune métis, que son frère vint rejoindre un mois après. Ces deux jeunes gens vivent des mets de la même cuisine, et habitent sous le même toit.

Mission Sainte-Anne, le 2 décembre 1869.

Quoique je sois souvent dérangé par les causeries, le chant sauvage, le bruit du marteau de mes deux jeunes gens, j'essayerai cependant de vous dire quelque chose des missions de Saint-Michel, fort Raë, et de Saint-Joseph, fort Résolution.

Depuis ma dernière lettre deux années viennent de s'écouler. Depuis cette époque, j'ai été chargé par Mgr Faraud de visiter, pendant l'automne et le printemps derniers, la mission du fort Raë. Le voyage de l'automne s'est fait en berge pour aller, et à la raquette, à pied et parfois en traîneau pour revenir ; celui du printemps s'est fait en partie à pied et en traîneau pour aller, et en berge pour revenir.

Le voyage du printemps aurait été assez agréable si je n'avais pas souffert des yeux. Ce voyage s'effectua en trois jours. Le troisième jour, une heure avant d'arriver au fort, ma vue me refusant son service, je fus obligé de me coucher dans le traîneau et de me résigner à souffrir. Les serviteurs de la Compagnie, m'apercevant, à proximité du fort, vêtu d'une capote de caribou et couché, s'imaginèrent qu'on amenait un Plat-côté-de-chiens malade; j'en avais en effet toute la mine, et c'était à s'y méprendre; mais le bruit des clochettes des chiens les détrompa de leur méprise. Après la cérémonie d'usage, qui consiste à toucher la main à tous, un enfant en dan-

ger de mort, déjà ondoyé, requit le secours de mon ministère ; je ne pouvais voir que très-difficilement ; mais, craignant de contrister les parents, je fis les cérémonies du baptême, et la lumière de la chandelle acheva de m'enflammer la vue. Dès lors il fallut dire adieu à la lumière, fermer les yeux pendant deux jours et trois nuits, et me résigner à souffrir le martyre. Le lendemain de mon arrivée, le docteur, voyant mes yeux très-enflammés, y mit de l'eau-forte pour empêcher de petites peaux de se former; il les frotta de graisse ainsi que ma figure, brûlée d'un coup de soleil. Le docteur partant pour la Providence, mes yeux n'éprouvant point de mieux, les sauvages, souffrant de me voir souffrir, me conseillèrent de me les faire suer sur de l'eau chaude dans laquelle on aurait infusé une bonne poignée de thé. Je suivis à la lettre ce conseil.

La troisième soirée mes yeux étaient tellement enflammés et me causaient de si grandes douleurs, que je crus réellement perdre la vue. Le moindre mouvement dans la maison, le moindre courant d'air suffisaient pour me causer de vives douleurs. Ne sachant que faire de mes yeux, je les fis suer une troisième fois, et ce fut avec succès. Je souffris moins les jours suivants. Ma plus grande peine a été de ne pouvoir dire l'office divin, ni offrir le saint sacrifice de la messe. Pendant plus d'un mois, j'éprouvai de temps en temps des élancements dans les yeux. Tous les printemps les sauvages sont sujets à gagner le mal d'yeux. Je redoute beaucoup les voyages en cette saison. Mais dans ce pays comment s'en dispenser?

La crainte de devenir aveugle, et incapable de travailler au salut de tant d'âmes délaissées, de priver tant d'infidèles de la grâce du baptême, m'affecta beaucoup. Les serviteurs de la Compagnie et les Plats-côtes-de-chiens compatirent à mes souffrances.

Le quatrième jour de mon arrivée j'eus la consolation

d'offrir, mais non sans quelques difficultés, le saint sacrifice de la messe devant les serviteurs de la Compagnie et un bon nombre de Plats-côtés-de-chiens. Voir ce peuple prier et chanter avec les sentiments d'une foi si vive me causait un bonheur indicible. Pendant la mission, une trentaine de Couteaux-Jaunes, dont la moitié n'avait point vu le Prêtre depuis deux ans, arrivèrent pour assister aux exercices. Les uns ont séjourné quinze jours, d'autres trois semaines. Dans cette tribu, j'ai baptisé un adulte et quatre enfants, béni trois mariages, fait faire la première communion à six personnes, entendu les confessions de tous. Tous ceux qui avaient déjà communié se sont deux ou trois fois approchés de la Table sainte. Leur assiduité aux exercices du matin et du soir m'a beaucoup édifié. Ils ont été exacts à envoyer leurs enfants au catéchisme. Le commis fit tout son possible pour éloigner de son fort les cinq premiers qui étaient venus uniquement pour voir le Prêtre et communier, mais bien loin de s'éloigner, ils envoyèrent dès le lendemain de leur arrivée deux jeunes gens chercher leurs familles, à deux jours de marche. Ces sauvages ne furent pas les bienvenus auprès du commis. «Peu importe que le commis ne fasse point de cas de nous, me dirent-ils. Nous aimons le Prêtre, et nous avons faim de la prière. Parce que nous n'appartenons pas à son fort, il voudrait nous chasser ; mais il ne gagnera pas cela avec nous. Ces terres sont à nous comme à lui. Il n'est pas notre maître. Nous aimons a demeurer quelques jours avec toi.» «Voilà deux ans que ma femme et mes enfants n'ont point vu le Prêtre et que je n'ai pas communié, me disait l'un des plus âgés d'entre eux. Tu sais, me répéta-t-il, combien j'étais mécontent le printemps dernier à l'île de l'Orignal, lorsque mes compagnons de voyage repartirent, et que je fus obligé de repartir avec eux sans avoir eu la consolation de commu-

nier. Ce printemps je suis venu avec ma femme et mes enfants pour me confesser et communier. »

Leur séjour avec les Plats-côtés-de-chiens ne peut que les avoir excités à aimer notre sainte religion. Comme parmi ces sauvages il y avait des voix assez agréables, ils firent retentir de leur chant la salle des exercices. Oh! que ce chant sauvage empreint d'une foi si vive excitait dans mon âme de douces consolations !

Le courrier étant arrivé plus tôt à la mission de Sainte-Anne, je suis obligé de terminer. Le R. P. DE KERANGUÉ, en compagnie du F. BOISRAMÉ, est arrivé ici le 5 décembre au soir. Je dois laisser ce Révérend et cher Pere seul, et partir avec le R. P. GROLARD et le F. BOISRAMÉ pour la mission de Saint-Joseph. Je vous rendrai compte de ma mission de Saint-Michel et de Saint-Joseph au prochain courrier. Je me recommande à vos ferventes prières, ainsi que mes sauvages.

Je suis avec le plus profond respect,

Votre très-humble fils,

H. J. GASCON, O. M. I.